



## Elections Départementales et Régionales

Les dimanches 20 et 27 juin 2021 ont lieu les élections départementales et régionales.

Elles se dérouleront dans deux bureaux de vote bien distincts mais dans un même lieu.

### Dans la salle du Puits Carré.

L'entrée et la sortie de la salle se feront par les portes fenêtrées de la terrasse (voir photo ci-jointe).

Deux bureaux de vote de 75 m<sup>2</sup> chacun seront installés dans la grande salle.

Un nombre limité de 3 votants seront admis en même temps dans chacun des bureaux de votes.

L'attente se fera à l'extérieure de la salle sous l'auvent de celle-ci dans le respect des règles sanitaires : distanciation sociale et port du masque obligatoire.

Pour voter vous devez vous munir :

1. De votre carte d'électeur si celle-ci n'est pas obligatoire pour voter elle est néanmoins très utile pour les bénévoles des bureaux de votes.
2. D'un titre d'identité (la plus utilisée la carte nationale d'identité) pour rappel les bénévoles du bureau de vote ne vous connaissent pas forcément. Ils doivent pouvoir vous identifier et vérifier votre inscription sur la liste électorale. Le titre d'identité est un document que vous avez obligation de présenter.
3. Un stylo pour émarger la liste électorale.

En termes d'organisation des bureaux de votes

Avant le premier bureau de vote un accesseur à l'entrée de la salle vous accueillera, il est chargé :

- De vous informer de la marche à suivre pour voter.
- De vérifier au travers des justificatifs que vous lui présentez votre inscription sur la liste électorale.
- Le cas échéant de vous faire attendre votre tour.

Les bureaux de vote ont une configuration habituelle :

Deux accesseurs qui sont chargés après votre passage par l'isoloir (obligatoire) de vous faire voter.

Vous trouverez à l'entrée et à la sortie de la salle du gel hydroalcoolique.

Pour les personnes qui auront oublié leur masque ou leur stylo nous pourrons leur en fournir.

**ATTENTION** le port du masque est une obligation avant même d'entrée dans la salle des bureaux de votes.